

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE

NOM	Ecole Publique « La Gâtinelle »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE	LA CHAPELLE ST LAURENT	14/03/2022

Participants

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Florent Verrier Raphaël Sourisseau Adeline Dujour Camille Vigneron Pauline Morisset (excusée)	Président(e) - Sylvie Tatesausse Enseignants • Audrey Marolleau • Laura Martin • Annabelle Rambaud • Baptiste Debarre Inspecteur EN (excusé)	Marie Gauvry (adjointe affaires scolaires) Mr Rousseau (adjoint bâtiment)	Mr Benoist DDEN

Secrétaire de séance : Marolleau Audrey.

Tour de table pour se présenter, rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Budget
2. Travaux effectués et à venir dans l'école (préau).
3. Intervention de Patricia Hay pour les élèves allophones, besoin de la salle du préfa
4. Protocole sanitaire
5. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles passées et à venir
6. Portes ouvertes
7. Cantine

1. Budget

La directrice rappelle les subventions actuelles et réitère sa demande pour cette année.

- fournitures /élèves 58€,
 - subvention voyage /classe primaire 700€
 - subvention voyage /classe maternelle 400€
 - subvention USEP /élèves 5€ (2.50€ à l'USEP et 2.50€ à l'APE)
 - subvention APE 95 élèves x 15€ =1 425€
- **Musique** 15h pour un intervenant pour les classes maternelle et cycle 2, nous redemandons la subvention pour les 15 heures.

• Orchestre à l'école :

L'école et la municipalité ont conjointement écrit un courrier justifiant leur candidature de La Gâtinelle à l'orchestre à l'école. Mme Gauvrit a présenté le projet et le conseil municipal a approuvé le budget demandé si l'école est retenue.

Ce projet d'orchestre à l'école implique que la municipalité paie 60h musicales par an pour une classe d'âge sur 3 ans. La première année se déroule pour les CE2. Le conservatoire met à disposition du personnel et des instruments. Les élèves découvrent tous les instruments de l'orchestre jusqu'à fin novembre. La clôture de cette phase se déroule avec cérémonie de remise des instruments avec les parents et le maire ! A partir de ce moment-là, l'enfant peut le ramener chez lui.

Contraintes techniques :

Avoir une salle pour répéter / Lieu de stockage des instruments (grand placard). La directrice demande de pouvoir déposer les instruments de musique dans les placards de la salle de motricité.

Etude des demandes / échange avec conservatoire et inspection / commission culture et choix des écoles. Visite des locaux de l'école jeudi 17 mars par Mme Pineau et Mme Mouchard accompagnées de Mme Gauvrit et de Mme Tatesausse.

4 orchestres démarreront en septembre.

- **Le préau de la cour du haut** : la directrice demande la prévision d'un budget pour la restauration du préau.

Le préau est le seul endroit visible de l'école et il est devenu très obsolète. Il ne montre pas une belle image de l'école. Une restauration est nécessaire.

L'équipe enseignante souhaite faire venir une artiste qui pourrait réaliser un projet avec les élèves de l'école. La réflexion se fera avec l'aide d'une conseillère pédagogique en arts visuels qui pourra nous proposer des artistes

M. Rousseau nous prévient qu'il faut commencer à réfléchir au projet dès maintenant pour le soumettre au budget 2023. Ce projet pourrait débuter en avril ou mai 2023.

2. Travaux effectués et à venir dans l'école.

- **Classe de CM** : Les élèves de CM ont réintégré leur classe depuis le 28 février 2022. Le vidéo projecteur a été installé pendant les vacances. Les fils électriques doivent être cachés mercredi prochain (le 16 mars). La pluie continue de s'infiltrer dans le plafond. Il y a eu des flaques pendant les vacances. Pourquoi avoir changé de lieu si les travaux ne sont pas terminés ? Normalement des travaux sont prévus cette année par une entreprise suite à une expertise, mais les démarches sont compliquées car l'entreprise qui a posé les panneaux photovoltaïques n'existe plus.

- Visite des DDEN : Suite aux directives du DASEN, directeur académique des services de l'éducation nationale, une visite des DDEN, délégué départemental de l'Education nationale, a été effectuée le 11 janvier 2022 par M. Benoist et un autre DDEN, la municipalité était conviée à cette visite mais aucun élu n'était présent.

Parole à M. Benoist : M. Benoist trouve déplorable que lors de la visite de l'école, aucun membre de la municipalité n'était présent, et qu'il n'en ait pas été informé. Sur toutes les écoles visitées, il y avait toujours le maire ou un adjoint représentant la municipalité.

- Nettoyage des vitres : Les baies vitrées, les portes et les fenêtres ont besoin d'être nettoyées. Serait-il possible de faire venir l'entreprise de nettoyage avant les portes ouvertes du 15 avril ? La mairie va contacter l'entreprise de nettoyage et ce sera fait. La directrice doit envoyer un mail à la mairie.

- Electrification volets classe CE : Depuis plusieurs conseils d'école, la directrice demande l'électrification des volets de la classe de CE. Mr Rousseau informe que cela va être fait d'ici peu. Il faudra toutefois respecter une règle : ne jamais fermer le volet de la porte d'entrée de classe pendant le temps de classe, car c'est une sortie de secours. La directrice respecte déjà cette règle et assure que ce volet restera ouvert en journée.

- Cour de récréation des grands : Une plaque de béton a été posée autour de l'arbre de la cour de récréation du bas. Les racines soulèvent la plaque et devient dangereuse pour les élèves qui peuvent s'y prendre les pieds.

Des trous dans la pelouse se font à cause des eaux pluviales. Mr Lecenes doit essayer de trouver une solution pour y palier.

Le jardin est nettoyé régulièrement par les enfants pendant les récré. Il faudrait ajouter des copeaux de bois dans les allées.

3. Intervention de Patricia Hay pour les élèves allophones, besoin de la salle du préfa

Préfa : M. Rousseau explique que les jeunes de la Chapelle veulent avoir une salle pour se retrouver.

La directrice demande de continuer à utiliser le préfa. En effet, cette salle sera utilisée par les jeunes de la Chapelle en dehors du temps scolaire et donc libre pendant le temps scolaire. Cette salle serait bénéfique car :

- L'école La Gâtinelle est une école qui accueille des allophones et qui suivent des cours de français avec une enseignante spécialisée Patricia Hay, qui intervient 2 après-midi par semaine depuis janvier 2020.
- La psychologue scolaire vient faire des bilans avec des élèves et a besoin d'une salle.
- Les enseignants sont très souvent observés par des formateurs de l'INSPE et ont eux aussi besoin d'une salle pour se retrouver.
- L'école a présenté sa candidature pour l'orchestre à l'école. Il est stipulé dans le cahier des charges que l'école doit avoir une salle pour que les élèves puissent s'entraîner à jouer de leurs instruments.
- Les enseignants du RASED interviennent plusieurs fois par semaine dans l'école pour certains élèves.

Nous précisons que l'école ne stockera pas de matériel dans le préfa.

Il doit y avoir un moyen pour que ce préfabriqué continue à être utilisé par les élèves de l'école. Il y faudra la grande table ainsi que 6 chaises. Une rencontre serait nécessaire entre l'équipe enseignante, l'association des jeunes et la municipalité.

4. Protocole sanitaire

Depuis lundi 14 mars, nous sommes de retour en niveau 1 avec un nouveau protocole.

Fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves.

Fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et des enseignants.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le mois de janvier a été très rude au niveau du covid. Mme Tatesausse, Mme Martin ont eu le covid mais des remplaçants ont été nommés excepté 3 jours en maternelle et 1 jour dans la classe des CE.

Point sur les élèves ayant contractés le covid : 3/26 en maternelle soit 11,5%, 10/23 en GS CP soit 43,5%, 20/30 en CE soit 66,6%, 15/19 en CM 79%, soit 49% des élèves dans l'école.

Beaucoup d'élèves ont eu le covid mais maintenant tout le monde est de retour. Un cas a été décelé jeudi 10 mars dans la classe de GS CP. Il faut continuer à être vigilant.

5. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles passées et à venir

Actions pédagogiques :

- Projet sur les énergies renouvelables avec l'association « bêta-pi » pour la classe de CM : 2 interventions prévues 29 mars et 1^{er} avril.
- Projet édu-santé : projet porté par la Ligue de l'enseignement avec Jérôme Bacle, en lien avec la CAF.

Depuis le retour des vacances de février, les élèves réfléchissent sur l'importance du sommeil pour ensuite aboutir à l'impact des jeux vidéo et des écrans sur leur santé. Chaque classe recherchera des slogans à présenter aux autres classes.

Le projet va permettre 2h d'intervention par classe le vendredi 25 mars pour les classes de GS CP, CE et CM « Parlons des usages plutôt que du temps passé devant un écran ».

Échanges autour de supports visuels (affiches, vidéo) sur les usages : à quel moment de la journée, ce qu'on y fait, ce que ça nous apporte.

Découvrir un usage créatif, préparer l'activité fil rouge (création d'un film en stopmotion,)

Un atelier de parents sera proposé de 16h30 à 18h

2e intervention le mardi 12 avril

- Ukraine : Venue de Marie Small, ancienne enseignante de maternelle partie vivre en Ukraine depuis septembre 2020. Marie est venue présenter l'Ukraine aux élèves de CE et de CM (drapeau, situation géographique, coutumes, monuments) et a essayé de répondre à leurs questions. Elle reviendra le jeudi 17 mars dans la classe des CE pour voir ensemble ce que l'on peut faire pour aider les ukrainiens, faire réfléchir les enfants sur l'importance de bien accueillir un nouvel élève qui pourrait venir dans la classe et qui ne parle pas la même langue qu'eux.
Réalisation d'une course solidaire en réflexion pour avoir des fonds.
- Semaine des mathématiques (du 7 au 11 mars 2022) sous le thème de Maths en forme(s) – SANTE, EPS (fair-play) Géométrie, Arts plastiques. Chaque jour, un nouveau défi était proposé par une vidéo avec la mascotte Apimaths. Les élèves ont cherché les solutions aux défis, ont été persévérants, n'ont pas baissé les bras. L'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Bressuire est venu voir comment les défis se déroulaient dans les classes.

Actions sportives :

- Yoga : Intervention avec une intervenante agréée Education Nationale pour apprendre aux élèves de la classe de CE à se concentrer, à être attentif à leur corps, à se relaxer. Un cycle de 4 séances du 12 novembre au 3 décembre, puis 1 séance le 11 mars et une dernière à la vallée verte avant les vacances d'avril. Ce cycle de yoga a été très bénéfique pour les 30 élèves de CE.
- Piscine CM en novembre décembre et janvier (suspendues cause protocole Covid).
- Participation à la Semaine Olympique et Paralympique du 24 au 28 janvier 2022.
- Gymnastique : cycle gymnastique à la salle omnisports pour toutes les classes tous les mardis de la période 3.
- Rencontres USEP :
 - Retour des rencontres USEP avec une rencontre départementale « Usep Athlon » le 22 mars pour les classes de GS CP et de CE avec GS CP CE1 de Chanteloup.
 - Rencontre USEP Avec CE1 CE2 de Clessé et Chiché le 5 avril
 - Rencontre Tchoukball CM le 15 avril.
 - Rencontre Usep « l'Athlé ça se vit »
- Vélo : Projet Camp USEP du 14 au 16 juin 2022 :

Les élèves de GS CP et de CE participeront à des ateliers de maniabilité vélo, de sécurité routière, de savoir rouler sur différents terrains tous les jeudis et vendredis à partir du jeudi 24 mars.

Les enfants pourront laisser leur vélo à l'école, le reprendre le week-end.

L'équipe enseignante et l'APE vont organiser un dépôt vente pour vendre ou acheter des vélos entre familles de l'école afin de répondre aux besoins de tous.

Les élèves seront alors entraînés pour aller au domaine des Sablières à Moncoutant à vélo, en passant par la voie verte pour les CP CE et par la route pour les CM. Des ateliers sportifs et de pleine nature (pêche) leur seront proposés.

Actions culturelles

- Election de délégués de classe en CE et CM en octobre.

Réunion mensuelle le lundi avec les élèves élus dans la salle des maîtres.

Les élèves ont eu des idées pour améliorer le temps de récréation. Ils ont proposé de ne pas faire foot chaque jour, de proposer des jours sans ballon, de mettre de la musique dans la cour de récréation le vendredi, d'élaborer un planning pour l'utilisation des terrains, du jardin. Ils ont proposé d'installer une boîte à idées, une boîte à souci et une boîte à merci en classe. Cela permet de les intégrer dans la vie de l'école et les délégués prennent leur rôle très à cœur.

- Spectacle de l'agglomération : Les PS MS GS CP sont allés voir le spectacle GRRR ! le 14 décembre et les CE iront voir les « Zatipiks » le 15 mars au Stella de Moncoutant. Les CM iront voir « et puis on a sauté », le 7 avril.
- Spectacle offert par l'APE à tous les élèves de l'école « les émotions de Simon » de M. Leclerc en lien avec notre projet de l'année sur le bien être à l'école.
- Intervention musique tous les jeudis après-midi pour les classes de TPS PS MS, GS CP et CE avec Sandrine Mouchard depuis le 3 février. Apprentissage de chants, découverte d'instruments, recherche de rythme à reproduire, écoute de l'autre. La directrice remercie la municipalité pour ses heures de musique.

6. Portes ouvertes

Les portes ouvertes auront lieu le vendredi 15 avril de 16h30 à 19h. 3 nouvelles familles se sont déjà faites connaître pour venir visiter l'école. Au retour des vacances, nous avons une fratrie 3 élèves qui a dû quitter l'école, un autre élève a déménagé à Moncoutant. Nous allons accueillir un nouvel élève lundi 21 mars en GS. Les effectifs actuels sont de 96 élèves.

7. Cantine

Valentin Faudais, élève de CP a une reconnaissance de handicap et bénéficie d'une prise en charge à 100 % pendant le temps scolaire pour favoriser ses apprentissages. Anne-Marie Papin, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) l'accompagne, le sollicite, lui redit les consignes, l'aide à écrire...

Valentin mange à la cantine, un agent lui coupe sa viande mais Valentin a besoin d'une aide pour l'accompagner sur le temps de cantine sinon, il ne mange pratiquement rien.

Lors du conseil d'école du 22 novembre 2021, il avait été annoncé que Valentin avait besoin d'un accompagnement à la cantine et qu'une convention devait être signée avec la mairie sur ce temps de cantine.

Le bilan ergothérapeute de février 2022 souligne l'importance d'une aide pendant ce temps de restauration.

Une solution doit être trouvée rapidement. Est-ce qu'un appel a été lancé auprès des personnes de la garderie, à des personnes de la commune pour travailler une heure avec Valentin ?

Selon la loi de 2005, l'inclusion des personnes en situation de handicap a pour objectif de favoriser leur vie sociale, et la collectivité se doit d'y répondre. On parle de société inclusive. Les coordonnées du coordinateur des PIAL (*pôles inclusifs d'accompagnement*) au niveau inspection des Deux-Sèvres M. Fouet-bard sont transmises à la mairie : téléphone fixe 05 17 84 02 95 / télétravail 06 08 83 15 35.

Mme Gauvrit et Mr Rousseau informent les parents que le sondage envoyé aux familles a été mal pris, mal interprété auprès du personnel.

Les représentants d'école ont fait ce sondage pour travailler ensemble pour la cantine dans un souci d'aider et non pas de jugement du personnel. Le but est de favoriser le dialogue les parents et les enfants au niveau de la cantine.

En juin 2021, Mr Benoist a expliqué que la réserve citoyenne peut aider sur la cantine. Tous les membres du conseil d'école avaient validé cette aide. La demande doit être faite par la municipalité mais à ce jour cela n'a pas été fait.

Des parents du Conseil d'école et de la commission cantine se sont rencontrés pour essayer d'avancer. Mr Sourisseau distribue à chaque personne du conseil d'école le fruit de leur réflexion pour connaître l'avis des parents afin de mieux les représenter et pour construire collectivement un projet éducatif pour la cantine. La lecture de cette réflexion est faite par Mr Sourisseau.

Mme Gauvrit dit que les règles ne sont pas appliquées. A la réunion de la commission cantine, les agents se sont senties agressées. Elles constatent des problèmes avec un enfant, contactent les parents mais il n'y a pas de retour des parents, certains ne coopèrent pas. Les membres de la municipalité pourraient être médiateur.

Les enseignants ont l'autorité à l'école.

Les dames de la cantine ont l'autorité à la cantine.

La formation des agents de la cantine est soulevée. La plupart des dames de la cantine ont fait des formations. La municipalité souhaiterait trouver une formation générale pour tous les agents.

Tous les membres du conseil d'école s'entendent sur le fait de Co construire les règles de la cantine avec les enfants des 2 écoles afin que le règlement soit intégré par les enfants et mieux respecté.

Mr Rousseau souhaite que si des choses sont pensées sur la cantine, que cela soit dit en commission cantine.

Il remercie les parents d'avoir gardé leurs enfants le jour de grève.

Fait à La Chapelle St Laurent,

le 21 mars 2022

La présidente du conseil d'école

La secrétaire du conseil d'école

Sylvie Tatesausse

Audrey Marolleau

